

INFORMATION EAUX

CAHIER
DÉTACHABLE
RÉFÉRENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

III^{ème} Forum Mondial de l'Eau Kyoto - 16-23 mars 2003

- les propositions françaises
- les principaux événements
- 4 rendez-vous du RIOB à ne pas manquer
- Inscrivez-vous : www.worldwaterforum.org

Agences de l'Eau

En route pour les VIII^{ème} Programmes

Concours "L'Odyssée de l'Eau"

CFCE :

La Lettre de Veille Internationale

Un réseau **AQUADOC-INTER**
dans le Massif Central

Nouveau site du RIOB
www.riob.org



Office
Internationale
de l'Eau



NATIONS UNIES
"2003 : Année
Internationale de l'Eau"

SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

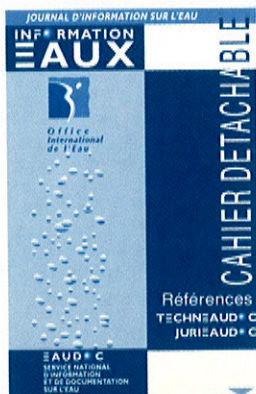
Directeur de la publication : C. RUNEL
Coordination : C. JUERY
Rédacteur en Chef : D. DELAGE
Conseiller à la Rédaction : J.A. FABY
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE
Abonnements : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 411,46 Euro TTC
Etranger : 341,10 Euro

Office International de l'Eau
Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 49^{ème} année



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Loire-Bretagne 4
- Rhône-Méditerranée-Corse 5
- Seine-Normandie 6

Actualités

- Françaises 7
- Vie des Sociétés 9
- Autour du Monde 10
- Librairie 13
- Lu dans la Presse 15
- RIOB 16

Dernière minute
pour s'inscrire
au III^{ème} WWF
kyoto

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 17

875.000
visiteurs
en
2002 !

Visitez aussi notre site internet :
<http://www.oieau.org>

Agenda 20
des
Evénements

LES THÈMES PRIORITAIRES PROPOSÉS PAR LA FRANCE POUR LE FORUM MONDIAL DE KYOTO - 16 - 23 MARS 2003

A l'occasion du prochain Forum Mondial de l'Eau de Kyoto (16 - 23 mars 2003), les Autorités françaises ont établi une liste de thèmes prioritaires :

- **Le financement des travaux liés à l'eau et à l'assainissement** (en liaison avec les propositions du groupe Camdessus).
- **La "charte" d'engagement pour l'accès à l'eau et à l'assainissement.** Une nouvelle version de portée internationale intitulée "**principe de gouvernance**" est en cours d'élaboration au niveau européen. Nous avons maintenant l'appui de nombreux pays et la dernière réunion (15 janvier) au niveau européen a été très constructive. La nouvelle version du texte devrait être disponible début février. Ce document sera promu au travers d'ateliers et d'une présentation par la Ministre lors de la journée européenne.
- **Le suivi et l'évaluation des "objectifs du Millénaire" en matière d'eau et d'assainissement,** qui pourraient déboucher sur la mise en place d'un observatoire des services d'eau et d'assainissement. La proposition en cours d'élaboration (la France mobilisant ses partenaires européens) sera valorisée lors de l'atelier spécifique consacré à ce sujet.
- **La gestion intégrée des eaux par bassins versants,** notamment la nécessité de renforcer la coopération internationale le long **des fleuves transfrontaliers.** Des propositions peuvent être faites, le cas échéant dans le cadre du NEPAD, sur quelques grands fleuves africains à définir (Niger, Nil,

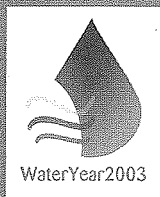
Congo, Sénégal, ...). A travers l'atelier organisé par l'Office International de l'Eau (RIOB), les initiatives françaises et européennes seront valorisées.
(Programme détaillé p. 16)

- **La gestion rationnelle et économe de l'eau,** la gestion par la demande, qui concerne particulièrement les eaux agricoles, et qui est un sujet insuffisamment développé dans les enceintes internationales. Les travaux réalisés dans le cadre de l'éco-région Méditerranée (Commission Méditerranéenne du Développement Durable) serviront de base de travail.
- **La prévision et la prévention des inondations.** C'est un thème d'actualité, peu développé dans les enceintes internationales, pour lequel la France possède de nombreux atouts. Il faut penser, notamment dans la déclaration ministérielle à promouvoir la création de centres régionaux d'expertise sur la prévention des inondations et le renforcement de la coopération et des échanges entre les centres existants.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01.42.19.20.21 - Fax : 01 42 19 11 23
Web : <http://www.environnement.gouv.fr>

www.riob.org
(§ Kyoto)

2003, ANNÉE INTERNATIONALE DE L'EAU DOUCE



Par sa Résolution 55/196, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2003 "**Année Internationale de l'Eau Douce**".

Cette résolution engage les gouvernements, les organisations du Système des Nations Unies et tous les autres acteurs à œuvrer cette Année pour améliorer la prise de conscience de l'importance de cette ressource et de l'enjeu vital que représente son utilisation, sa gestion et sa protection.

Tous les gouvernements, organisations nationales et internationales, ainsi que la société civile et les acteurs économiques du secteur privé, sont invités à participer à cette initiative.

"L'Année Internationale de l'Eau Douce" fournira ainsi l'opportunité de continuer à affirmer et à implanter les principes de la gestion intégrée des ressources, et sera utilisée comme une plate-forme pour promouvoir les activités de programmes en cours et engager de nouvelles initiatives au niveau international, européen, national et local.

Par ailleurs, l'Année devra aussi être le cadre pour lancer la mise en oeuvre des décisions prises au Sommet de Johannesburg en matière d'eau, étant entendu que son impact devra aller bien au-delà de 2003.

Pour ce qui est de l'information du public, il est intéressant de noter qu'au niveau du Système des Nations Unies, il a été décidé de publier un document majeur d'information, le "**Rapport sur la mise en valeur de l'eau dans le monde**" dont la première édition paraîtra lors du Troisième Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Kyoto, Japon, en mars.

En tant que coordinateur de l'Année avec le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (DAES), l'UNESCO a créé un site internet (www.wateryear2003.org), qui offre une plate-forme dans laquelle les pays et les individus peuvent échanger leurs idées, initiatives et événements pour l'Année. Ce site sera prochainement disponible en espagnol et français, en plus de l'anglais.

UNESCO
1 rue Miollis - 75732 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 45 68 41 80 - Fax : 01 45 68 58 11
wateryear2003@unesco.org
www.unesco.org

ADOUR-GARONNE

UN NOUVEAU PROGRAMME D'INTERVENTION

Ce VIII^{ème} programme (2003 - 2006) est orienté prioritairement par les obligations pour la France de respecter les Directives ou les règles communautaires :

- **Directive sur les eaux usées**, en particulier pour les grandes agglomérations,
- **échéance du PMPOA** (Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole) pour les opérations à engager en zones vulnérables,
- **règles d'encadrement communautaire des aides** pour les industriels.

Les orientations nationales de maîtrise des dépenses publiques conduisent à :

- **un plafonnement des recettes**, pour respecter les objectifs de réduction des dépenses obligatoires,
- **un rééquilibrage de la contribution financière** entre les divers contribuables, en particulier pour réduire la charge sur l'usager domestique,
- **une meilleure définition des priorités** en s'appuyant notamment sur des actions prenant mieux en compte l'aspect territorial.

UN PROGRAMME TERRITORIAL

Ce Programme s'appuiera sur les zonages du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) définis sur la base de critères environnementaux :

- **zones sensibles à l'eutrophisation** (pour lesquelles l'élimination du phosphore doit être favorisée),
- **zones de baignade et les zones conchylicoles** pour lesquelles un effort particulier doit être conduit sur l'élimination des matières en suspension, vecteur des pollutions bactériologiques, responsables des nuisances constatées.

Ces choix induiront des majorations en terme de redevances sur les paramètres en cause et des politiques sélectives d'aide pour l'élimination de ces mêmes pollutions.

En terme de ressources en eau, dans la même logique, il est proposé de distinguer **les zones déficitaires** des zones non déficitaires, pour asseoir une politique de redevances majorées sur les premières, associée à une politique d'aide plus importante sur les opérations de destockage et les ouvrages structurants si nécessaire, afin de remédier à ces déficits.

LA DÉPOLLUTION DES COMMUNES, AIDE MAINTENUE, MAIS LIMITÉE :

Les aides de l'Agence sur les ouvrages de dépollution des eaux et les ouvrages de traitement des boues et autre sous-produits de traitement des eaux seront maintenues. A noter que les investissements concernant le traitement du phosphore ne seront pris en compte que dans les zones sensibles.

Le taux de participation sur ces investissements est de 25 %.

L'aide à la collecte des eaux usées (égouts) est poursuivie, excepté pour les collectivités dont le taux de desserte est supérieur à 80 %.

Pour ces opérations de collecte et de transfert, le taux de base d'intervention de l'Agence est de 25 %.

Les aides à la réhabilitation des réseaux seront maintenues au taux de 40 % en avances remboursables pour les agglomérations dont l'échéance, par rapport à la Directive, est dépassée et à 15 % de subvention et 30 % d'avances remboursables pour les autres.

Le traitement des eaux pluviales issues des réseaux unitaires serait toujours aidé avec un taux de subvention de 25 %.

L'aide aux collectivités pour la mise en place des SPANC (Services Publics d'Assainissement Non Collectif), sera développée.

Les impacts de ces orientations devraient conduire à faire progresser le taux de dépollution de + 1,5 % par an, soit un abattement annuel de pollution éliminée équivalent à la pollution de 205 000 habitants.

LA RÉDUCTION ET LE TRAITEMENT DE TOUS LES REJETS INDUSTRIELS :

Les règles d'encadrement communautaire applicables dès 2003 devraient avoir un impact limité sur les politiques d'intervention pratiquées ou envisagées.

Compte tenu du nombre et de l'importance des dossiers à traiter, il est proposé un dispositif d'aide combiné (subvention à 15 % et avances à 30 %), en réservant, si nécessaire, la priorité aux opérations qui s'exécutent dans les zones d'action prioritaire du SDAGE.

Les opérations d'économie d'eau réalisées par les industriels seront financées dans les mêmes conditions. L'impact prévu du Programme devrait permettre de réduire en quatre ans une pollution équivalente à celle de 800 000 habitants.

L'aide aux déchets industriels spéciaux est supprimée pour consacrer les moyens de l'Agence aux Déchets Toxiques en Quantités Dispersées (DTQD).

En complément à cette action visant à réduire ces rejets dans les réseaux d'égout, l'Agence aidera les collectivités pour mettre en place des centres de collecte.

L'impact attendu du Programme est de faire passer la quantité actuelle de déchets récupérés de 1 100 tonnes/jour à 4 000 tonnes/jour en 2006.

LA MAÎTRISE DES POLLUTIONS D'ORIGINE AGRICOLE :

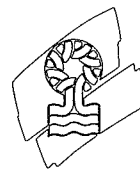
Les conditions d'intervention de l'Agence seront calées sur celles de l'Etat. La priorité sera accordée aux exploitations situées dans les zones vulnérables du Bassin.

Les aides visant à améliorer les pratiques agricoles, en partenariat notamment avec les Chambres d'Agriculture, seront maintenues (taux plafonné à 25 %).

L'AMÉLIORATION DES RESSOURCES EN EAU

L'action de l'Agence dans ce domaine portera sur :

- des actions d'économie d'eau à un taux d'intervention de 25 %,
- les opérations de destockage avec un taux unique incitatif de 40 % sous forme de subvention, dans la mesure où ces opérations s'engagent dans le cadre d'un Plan de Gestion des Etiages (PGE),



- la création de retenues à un taux de base de 25 % en subvention, sauf en ce qui concerne les ouvrages structurants inscrits dans les PGE, pour lesquels le taux d'aide pourrait être porté à 30 % (subvention).

L'impact attendu est de réduire de 40 % le déficit structurel de la ressource.

LA RESTAURATION DES RIVIÈRES ET DES ZONES HUMIDES

L'aide de l'Agence au financement de programmes de travaux sera de 35 % en subvention, tout en prenant en compte de façon significative dans les projets les frais d'ingénierie liés à l'activité des techniciens rivière. L'intervention de l'Agence se fera en liaison avec les Conseils Généraux, dans le cadre d'enveloppes départementales cohérentes. La même politique serait adoptée vis-à-vis des zones humides, avec un taux bonifié sous forme de subvention de 50 %. L'assistance technique reste bien sûr une priorité pour l'Agence afin d'assurer la cohérence des politiques rivières, zones humides, migrants ... L'Agence apporte également son appui à la mise en oeuvre de politiques piscicoles orientées vers les migrants.

LA PRÉSERVATION DE L'EAU POTABLE

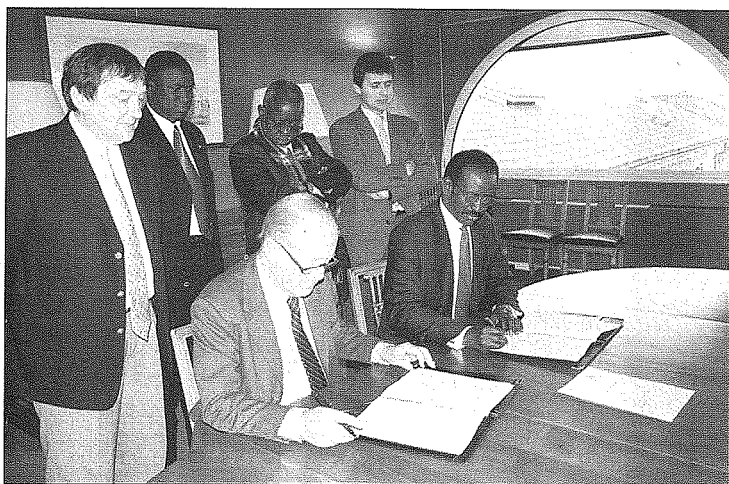
Les travaux de protection de la ressource sont financés à hauteur de 25 % (subvention), sauf en ce qui concerne l'instruction administrative des dossiers des collectivités desservant moins de 500 abonnés (aide de 50 %).

En ce qui concerne la mise aux normes de la qualité de l'eau distribuée, s'agissant des travaux d'intérêt pour la santé publique, il est prévu d'intervenir sous forme de subventions à 25 % pour les collectivités de moins de 2 000 abonnés, et sous forme cumulée de subvention à 15 % et d'avances à 30 % pour les collectivités plus importantes.

Dans le cas de travaux portant sur la maîtrise des paramètres de "confort" (fer par ex.), l'aide de l'Agence sera sous forme d'avances remboursables (taux 40 %). En ce qui concerne les interventions sur la quantité de l'eau distribuée, seules les interventions permettant des économies d'eau et des diagnostics seront aidées au taux de 25 % de subventions.

L'objectif est la mise en place de 200 à 250 périmètres de protection des captages d'eau potable par an et la mise en conformité sur 4 ans de 200 unités de distribution non conformes, alimentant environ 1 million de consommateurs (en particulier sur les paramètres pesticides et bactériologiques).

UN JUMELAGE ADOUR-GARONNE / O.M.V.S.



Signature de l'accord entre MM. FRANÇOIS-PONCET
et OULD MERZOUG

Le 13 décembre 2002, le Haut Commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.), M. Mohamed Salem OULD MERZOUG, et le Directeur de l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE, M. Jean-Pierre POLY, ont signé à AGEN, en présence de M. Jean FRANCOIS-PONCET, Sénateur et Président du Comité de Bassin ADOUR-GARONNE, un accord de jumelage de trois ans.

Cet Accord fait suite à la mission d'un ingénieur de l'Agence, détaché en 2001 auprès de l'O.M.V.S., en assistance pour l'organisation des actions de planification et de gestion intégrée.

Il prévoit diverses actions de coopération technique et institutionnelle, par la formation et l'expertise, grâce à l'échange d'expériences entre les deux organismes, dont les particularités sont complémentaires en de nombreux domaines (et rapprochés par leur engagement respectif dans les Réseaux Africain et Méditerranéen du RIOB).

Dès cette année, les premières missions concerneront :

- L'élaboration d'un tableau de bord de la gestion des ressources face aux besoins ;
- La poursuite de la mise en place d'un observatoire de l'environnement, avec les outils et réseaux de mesures nécessaires ;
- La préparation d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux pour le grand bassin du Sénégal ;
- Le développement d'actions de sensibilisation du public à l'économie de l'eau et à la prévention de la pollution.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

LOIRE-BRETAGNE



RÉUNION DU COMITÉ DE BASSIN

Le Comité de Bassin réuni le 5 décembre à Orléans sous la présidence d'**Ambroise Guellec** a examiné :

- Le projet du VIII^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau pour les années 2003 à 2006. à l'unanimité moins 6 voix contre et 6 abstentions, le Comité de Bassin a émis un avis favorable sur les priorités et les aides du programme, et son avis conforme sur les redevances.
- Le projet de schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'**Oudon**, troisième SAGE à aboutir dans le bassin Loire-Bretagne après les SAGE "Grand Lieu" et "Vilaine". Le SAGE de l'Oudon intéresse les départements de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de la Mayenne. Le Comité de Bassin a émis un avis favorable au projet de SAGE.
- Les périmètres de cinq futurs SAGE (le Loir, l'Aulne, l'Elorn, la Loire Amont et le Lignon du Velay), sur lesquels il a émis un avis favorable.

Le Comité de Bassin a également pris connaissance des différents travaux engagés au niveau national et qui intéressent l'organisation de la politique de l'eau : débats en cours sur la **décentralisation**, préparation de la **Charte de l'environnement**, concertation préalable à la réforme de la politique de l'eau.

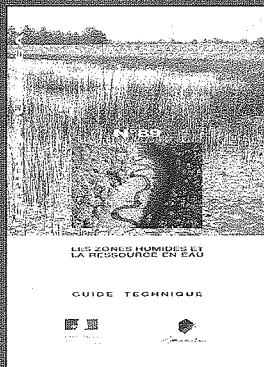
Le Comité de Bassin a affirmé sa volonté d'apporter sa contribution à l'élaboration de la Charte de l'environnement destinée à être adossée à la Constitution.

Le Comité de Bassin sera également amené à réunir ses **commissions géographiques** dans le courant du premier semestre 2003 pour associer les acteurs de l'eau du bassin Loire-bretagne à la concertation nationale sur la réforme de la politique de l'eau.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 Orléans cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

UN GUIDE TECHNIQUE INTER-AGENCES : "LES ZONES HUMIDES ET LA RESSOURCE EN EAU"



Conscientes de la valeur patrimoniale des zones humides, et de leur rôle vis-à-vis de la ressource en eau, les Agences de l'Eau ont toutes engagé des politiques de sauvegarde de ces milieux, notamment dans le cadre des SDAGE. Grâce à leurs programmes et actions, elles apportent un appui technique et financier aux maîtres d'ouvrages locaux chargés de la gestion et de la conservation de ces milieux.

C'est dans ce contexte que les Agences de l'Eau proposent aujourd'hui un guide technique destiné aux gestionnaires (services techniques de l'Etat, collectivités territoriales et locales, associations ...), fruit d'une riche collaboration inter-agence engagée depuis 1997.

Ce document établit une synthèse des connaissances sur les zones humides leur fonctionnement, les services rendus...). Il propose également des techniques et des modes de gestion, à mettre en oeuvre localement en fonction des enjeux de préservation des valeurs patrimoniales et des fonctionnalités hydrologiques assurées par ces milieux (auto-épuration des eaux, prévention des inondations, réalimentation des nappes).

Ce document doit permettre de gérer durablement les zones humides, éléments essentiels de nos territoires.

Il existe sous forme imprimée et sur CD-Rom.

www.eaufrance.tm.fr

APPROBATION DU VIII^{ÈME} PROGRAMME

Le **Conseil d'Administration** de l'Agence et le **Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse**, respectivement réunis les 12 et 13 décembre, ont adopté le projet du VIII^{ème} programme d'intervention de l'Agence qui porte sur les années 2003 à 2006 incluse.

Ce programme constitue pour le bassin Rhône-Méditerranée-Corse, un outil privilégié pour la mise en oeuvre du SDAGE, et des politiques locales de gestion de l'eau, ainsi que des Directives européennes, afin de placer la France dans une situation conforme à la réglementation. Ses objectifs généraux sont la gestion des eaux et la préservation des milieux aquatiques. Son montant financier est fixé à **1.786 millions d'euros** (valeur 2002).

Les choix arrêtés après une concertation renforcée avec les acteurs de l'eau (élus, usagers, services de l'Etat, associations, techniciens, etc) n'ont pas été faciles car les actions à conduire dans le domaine de l'eau sont encore nombreuses et souvent coûteuses.

Dans ce contexte, le VIII^{ème} programme de l'Agence porte une ambition forte que l'on peut résumer ainsi : **évoluer du "aider plus" au "aider mieux"**.

Trois principes traduisent cette ambition : **sélectivité des aides**, prise en compte des **spécificités locales**, affichage d'**objectifs techniques clairs**.

□ Le VIII^{ème} programme est sélectif, pour partie du fait d'exigences budgétaires, les besoins augmentent mais les recettes (les redevances) restent stables, et afin de concentrer les efforts sur des priorités bien identifiées, ceci se traduit par :

➤ Adaptation du champ des aides :

- recentrage de certaines aides, par exemple les aides à l'entretien courant des ouvrages et à leur renouvellement à l'identique, dans la mesure où le gain environnemental lié à la réalisation de ce type de travaux est souvent limité ;
- instauration de seuils économiques : par exemple, pas d'aide si le prix de l'eau n'assure pas un autofinancement minimal.

➤ Incitativité des taux d'aides :

- aides bonifiées pour les défis territoriaux et les contrats.
- taux plus favorables pour les priorités thématiques.

Cette sélectivité s'applique en outre dans un contexte marqué par une contrainte nouvelle : l'encadrement communautaire dans le secteur économique qui influe fortement sur les possibilités d'interventions financières de l'Agence.

□ Second grand principes de construction du programme, **l'approche territoriale** : le fondement même de la gestion par bassin est précisément la **prise en compte de la diversité des situations** rencontrées et ceci, à la bonne échelle, c'est-à-dire à l'échelle de territoires ni trop petits pour éviter l'éparpillement des actions, ni trop vastes pour évi-

ter à l'inverse un traitement trop homogène des problèmes. Cette dimension "territoriale" constitue l'une des principales innovations du VIII^{ème} programme et ce sont 10 % du volume global des aides qui sont réservés à ces incitations supplémentaires.

Tout d'abord, le VIII^{ème} programme poursuit l'appui aux SAGE, initiés dans le bassin depuis 1992, les SAGE étant considérés comme les procédures les plus abouties pour avancer efficacement dans la gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques au plan local.

Autre volet essentiel, **"la politique des défis"**. Un défi est par définition rattaché à un milieu aquatique, sur lequel des objectifs précis et concrets, à atteindre sur la durée du programme, sont identifiés en concertation avec les acteurs locaux. Les actions contribuant directement à atteindre ces objectifs bénéficieront d'aides spécifiques plus incitatives. **35 défis territoriaux ont ainsi été identifiés pour les deux premières années du programme.**

Enfin, **"la politique contractuelle"** : le programme prévoit d'inciter à la mise en oeuvre de "contrats de bassin", concernant les rivières, les nappes, les eaux souterraines, le littoral, ... de contrats de branches industrielles ou de contrats départementaux, qui traitent de la gestion de l'eau à la bonne échelle géographique, en veillant à la mise en place de procédures de concertation associant l'ensemble des acteurs. Ces engagements contractuels s'accompagnent également de possibilités d'octroi d'aides plus incitatives, au profit des actions les plus porteuses d'enjeux.

□ **L'affichage d'objectifs techniques clairs**, leur suivi et leur évaluation permet enfin de répondre à un souci de meilleure efficacité et de plus grande lisibilité des résultats acquis. Par exemple : dans le domaine de l'assainissement des collectivités, l'ambition est d'obtenir, pour les agglomérations de plus de 10 000 habitants en zone sensible, une mise en conformité à fin 2004 à 80 % en nombre et 90 % en population (en 2001, le taux de conformité du bassin était de 50 %).

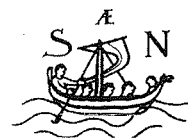
Ce programme s'inscrit dans le cadre ambitieux de la Directive-Cadre sur l'eau visant à atteindre un niveau de "bon état" des milieux aquatiques d'ici à 2015.

D'une part, un certain nombre d'objectifs retenus sont cohérents avec cet horizon 2015, par exemple la lutte contre la pollution toxique, l'une des priorités affichées du VIII^{ème} programme.

D'autre part, le VIII^{ème} programme sera l'occasion de contribuer très largement à la définition du Plan de Gestion, qui reposera sur une large révision du SDAGE d'ici à 2009 : la politique d'études et de recherche de l'Agence est très explicitement axée sur cet objectif.

**AGENCE DE L'EAU
RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE**

2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr



LE COMITÉ DE BASSIN MODERNISE ET RAPPROCHE SON FONCTIONNEMENT DU TERRAIN

Le Comité de Bassin lors de sa séance du 3 décembre 2002 a créé **six commissions géographiques**. Il a dans le même temps adopté le principe d'instaurer un **Conseil Scientifique**.

Lors de la même séance, le VIII^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la période 2003-2006 a été approuvé. Ce programme s'inscrit dans un processus à long terme de la mise en oeuvre des objectifs de résultat de la Directive-Cadre européenne sur l'eau : **"retrouver le bon état écologique des eaux du bassin"**.

UN PROGRAMME DE RECONQUÊTE DES MILIEUX AQUATIQUES

L'Agence de l'Eau et le Comité de Bassin ont considéré le VIII^{ème} programme comme le premier programme de mise en oeuvre de la Directive-Cadre. Elaboré avec l'ensemble des acteurs locaux du bassin, ce programme, sur les quatre années 2003-2006, développe des moyens adaptés pour répondre aux objectifs européens, notamment de bon état écologique. Le Comité de Bassin s'est félicité de la qualité de la concertation conduite par l'Agence de l'Eau pour son élaboration.

UNE POLITIQUE ÉTROITEMENT LIÉE AUX TERRITOIRES ET PRIVILÉGIANT LA PRÉVENTION

Les priorités d'action définies pour chaque sous-bassin complèteront fin 2003 les principes généraux définis dans le programme après concertation avec les commissions géographiques. Organisées par sous-bassin, ces commissions impliquent largement les acteurs locaux et assureront l'élaboration et le suivi de ces priorités d'actions territoriales. Le Comité de Bassin s'appuiera sur elles pour organiser la concertation et la participation du public prévues par l'article 14 de la Directive-Cadre européenne sur l'eau. Ce programme utilise des outils contractuels déjà connus par l'Agence et renforce les aides aux acteurs qui les utilisent : SAGE, contrats ruraux, contrats de bassins, ZAR, etc. Ainsi, à travers les zones d'actions renforcées Champagne et Haute-Normandie, les travaux de maîtrise de l'érosion et du ruissellement sont aidés de manière spécifique. Il amplifie également les aides à la reconquête des zones humides et des rivières.

LA MISE EN PLACE D'OUTILS D'ÉVALUATION PERFORMANTS

L'Agence poursuit son effort d'évaluation des impacts de son action sur le milieu. Dans le courant du VIII^{ème} programme, sera progressivement déployé, à partir des plus récents résultats de recherche, un outil de modélisation sur l'ensemble du bassin permettant à l'Agence d'anticiper les effets des opérations qu'elle soutient financièrement, non plus individuellement mais dans leurs effets globaux.

DES AIDES RÉNOVÉES, PLUS INCITATIVES ET RÉPONDANT À NOS ENGAGEMENTS COMMUNAUTAIRES

Le VIII^{ème} programme comporte, bien entendu, un effort particulier dans le domaine de l'assainissement des collectivités locales, en liaison avec la mise en oeuvre de la Directive Eaux Résiduelles Urbaines (ERU). Les très importants moyens dégagés pour améliorer l'assainissement et la maîtrise des rejets par temps de pluie de la zone centrale d'Ile-de-France permettent une amélioration très sensible de la qualité de l'eau de la Seine en aval de Paris. D'importants travaux sont également prévus pour l'agglomération du Havre. L'aide à la qualité de l'exploitation est modifiée pour être plus incitative au progrès continu.

Les aides aux industriels et aux agriculteurs sont poursuivies, entre autres dans le cadre du PMPOA-2 pour les éleveurs.

DES REDEVANCES MIEUX RÉPARTIES

- **La contribution de l'utilisateur domestique est sensiblement allégée** : Le coefficient dit "de collecte", qui permet de mobiliser les moyens d'apporter des aides aux réseaux d'assainissement, passe de 2,8 à 2,3 soit environ 18 % de baisse.
- **La contribution des irrigants est rééquilibrée par rapport à celle des autres usagers**. Le coefficient d'usage s'appliquant aux redevances d'irrigation passera de 0,33 en 2002 à 0,40 en 2004.

1352 ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU

La Commission des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, qui rassemble les représentants des usagers de l'eau, s'est réunie le 11 décembre dernier afin d'examiner les demandes de prêts et de subventions en provenance des collectivités locales, des industriels et des agriculteurs.

Le montant des aides accordées s'élève à **171 millions d'Euros** et concerne des dossiers de décembre 2002 et janvier 2003. Ce montant se répartit de la façon suivante pour l'ensemble du bassin Seine-Normandie :

- ★ **collectivités locales (assainissement)** :
 - construction et réhabilitation de stations d'épuration et réseaux - 89 millions d'Euros (656 dossiers),
 - fonctionnement des systèmes d'épuration - 16 millions d'Euros (76 dossiers) ;

- ★ **collectivités locales (eau potable)** :
 - alimentation en eau potable, aménagement des rivières et protection des zones humides - 26 millions d'Euros (293 dossiers) ;
- ★ **industrie** :
 - travaux de dépollution ou de prévention - 24 millions d'Euros (245 dossiers),
 - agriculture (éleveurs-irrigants) - 1 million d'Euros (53 dossiers) ;
- ★ **banques de données et études** - 15 millions d'Euros (22 dossiers) .

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01.41.20.16.00 - Fax : 01.41.20.16.89
www.eau-seine-normandie.fr

ACADÉMIE DE L'EAU

ÉLABORATION D'UN MÉMENTO DES DONNÉES SUR L'EAU

Le groupe de travail "Eau et Economie" de l'Académie de l'Eau, présidé par René Coulomb vient de réaliser un prototype de **memento des données sur l'eau**, qui rassemble des données physiques et économiques sur l'eau afin d'aider à mieux faire comprendre les mécanismes et enjeux de base du système de l'eau.

Le groupe avait constaté en effet que les décideurs intervenant dans le domaine de l'eau, tout comme les acteurs des domaines où l'eau intervient (aménagement du territoire, agriculture, industrie, santé, sociologie, etc.), et les bénéficiaires des ouvrages, manquent bien souvent des données de base nécessaires.

Le but de ce travail est de fournir de telles données pour aider les responsables à faire de bons choix. Il s'agit pour l'instant d'un "Memento test" envoyé à une sélection de responsables pour vérifier si ce document tel

qu'il est les intéresse, leur apporte des éclaircissements utiles, et de savoir mettre en évidence les remarques éventuelles sur les compléments souhaités afin qu'une version nouvelle soit préparée.

Pour chacun de ses trois thèmes (cycle de l'eau face aux besoins, coûts de mobilisation, d'acheminement et d'évacuation, prix pour le bénéficiaire), ce memento vise à faire comprendre les mécanismes physiques et monétaires en fournissant un certain nombre de données clefs, en insistant notamment sur celles qui sont mal connues.

ACADEMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE

Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax. 01 41 20 16 89

www.oieau.org/academie

SÉNAT

UN COLLOQUE SUR L'EAU ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 6 février dernier, le Groupe de Prospective du Sénat organisait un colloque intitulé "L'eau : un défi pour l'humanité, au cœur des stratégies pour un développement durable".

La préservation de la ressource en eau est devenue, avec le réchauffement climatique, le principal défi de l'humanité. La prise de conscience de la communauté internationale, qui vient de se traduire à Johannesburg par un accord sur l'objectif d'améliorer l'accès à l'eau des populations les plus démunies, est cependant insuffisante. Des moyens scientifiques et financiers nécessaires par des besoins d'investissements colossaux et une gouvernance mondiale, associant volonté publique et savoir faire privé, doivent impérativement se mettre en place.

Le Forum Mondial de Kyoto qui se tiendra du 16 au 23 mars 2003 s'efforcera d'avancer dans cette voie longue, difficile mais capitale pour faire face aux enjeux stratégiques de demain.

Accueilli par Christian Poncelet, Président du Sénat, et animé par René Trégoût, Président du Groupe de Prospective du

Sénat, les débats de cette journée, en abordant ces sujets fondamentaux, ont été au cœur des réflexions sur l'avenir de la planète que mène le Groupe de Prospective du Sénat.

Les thèmes abordés lors de cette journée ont été:

- Un enjeu majeur pour l'avenir de la planète avec l'intervention de M. Pierre Hérisson, Sénateur de la Haute-Savoie, vice-Président de l'OIEau,
- La nécessité d'une exceptionnelle mobilisation
- Pour une gouvernance mondiale qui associe volonté publique et savoir-faire privé
- Quelles orientations pour la France ?

Roselyne Bachelot, Ministre de l'Ecologie et du Développement durable a clôturé les débats.

SENAT

15 rue Vaugirard - 75006 PARIS

Tél. : 01 42 34 20 00

CITÉ DES SCIENCES : "GÉRER L'OR BLEU"

Le Collège de la Cité des Sciences et de l'Industrie et l'IRD organisent en février et mars un cycle de conférences intitulé "Gérer l'or bleu".

Après "Aurons-nous assez d'eau douce demain ?" et "Populations urbaines : de l'eau potable pour tous ?", la conférence du mardi 25 février sera consacrée à "Inondations et sécheresses : quelle gestion de l'eau ?" et celle du mardi 4 mars à "L'eau : des enjeux géopolitiques".

Pour clore ce cycle de conférences, un débat aura lieu le 8 mars 2003 sur le thème "Vers un partage équitable des ressources en eau ?".

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

30 avenue Corentin Cariou - 75019 PARIS

Tél. : 01 40 05 70 00 - Fax : 01 40 05 80 01

www.cite-sciences.fr

CFDD : UN NOUVEAU SITE

Le nouveau site de la Commission Française du Développement Durable (CFDD), organisme indépendant consultatif placé auprès du premier ministre, vient d'ouvrir à l'adresse suivante :

<http://www.cfddurable.org>

COMMISSION FRANÇAISE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - MEDD

20, avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP

Tel : 01 42 19 11 95 - Fax : 01 42 19 17 71

<http://www.cfddurable.org>

VIE DES SOCIÉTÉS

IFTS : ACCRÉDITATION ISO 17025

L'IFTS (**Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives**) est un Centre indépendant d'Études, de Mesures et d'Essais créé en 1981 à Agen.

Son expertise couvre les procédés et les matériels de filtration, de décantation, de centrifugation, d'essorage, de flottation et de séparation membranaire. Il offre à l'industrie européenne des services variés, en particulier : expertise, conseil technique et études de faisabilité ou d'optimisation d'une séparation liquide-solide (clarification / décontamination des fluides ou concentration / déshydratation des solides) tant dans les procédés de transformation qu'en sortie d'usine pour épurer et recycler les effluents et les boues.

Accrédité depuis 1988 par le RNE (Réseau National d'Essais) selon le référentiel EN 45001, l'IFTS a fait évoluer son système d'Assurance Qualité pour le mettre en conformité avec les exigences de la **nouvelle norme**

ISO 17025 (2000) "Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais" suite à l'audit réalisé par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) sur le second semestre 2002.

L'IFTS est ainsi, à ce jour, le seul laboratoire d'essais de filtres au monde à être accrédité selon la norme NF EN ISO 17025.

**INSTITUT DE LA FILTRATION
ET DES TECHNIQUES SÉPARATIVES**
Rue Marcel Pagnol - 47510 FOULAYRONNES
Tél. : 05 53 95 83 94 - Fax : 05 53 95 66 95
ifts@ifts-sls.com

GÉNÉRALE DES EAUX

"L'ODYSSÉE DE L'EAU"

À l'occasion de l'Année Internationale de l'Eau Douce, **Générale des Eaux** renforce ses actions pédagogiques et lance "**L'odyssée de l'eau**" un concours ouvert aux classes de CM1, de CM2 et aux classes de double niveau (CE2/CM1 et CM2/CM1).

À la fois ludique et éducatif, ce concours entend créer une émulation dans les classes autour du thème de l'eau. Il se présente sous la forme d'une bande dessinée à épisodes, contenant chacune une énigme à résoudre sur le thème de la préservation de l'eau.

Chaque épisode se termine par une intrigue ; pour la résoudre les élèves et leur instituteur doivent mener un véritable travail d'équipe, de recherches, de documentation autour de thématiques telles que le gaspillage, la pollution, le recyclage des eaux usées, la sauvegarde de la faune et de la flore et la solidarité entre les peuples. Chaque mois, de février à mai, les classes inscrites découvriront un épisode des aventures de Solana, Tom et Stel.

UNE ENQUÊTE SUR LE GOÛT DE L'EAU

Pour établir une "géographie" de la qualité de l'ensemble du réseau et disposer d'éléments fiables et constants d'analyse, un **réseau de goûteurs d'eau** a été mis en place en septembre 2002. Ces personnes ont goûté l'eau de leur domicile, deux fois par semaine, matin et soir, pendant 10 semaines. Le **Syndicat d'eau de la région d'Ancenis** a accepté d'être partenaire de cette première expérience dans la région, unique en France par son ampleur.

Les 70 habitants volontaires des 27 communes du Syndicat ont livré les résultats de leurs dégustations. L'ensemble des résultats de ces 967 dégustations vient d'être analysé par l'agence **Générale des Eaux d'Ancenis** qui les a confrontés à son suivi de la qualité des eaux sur le réseau.

En France, le concours est organisé en partenariat avec le **Journal des Instituteurs**. Les inscriptions (une par classe) sont ouvertes du 6 janvier au 14 février 2003 sur le site internet : **ww.anneemondialedeleau.com** ou en renvoyant le bulletin réponse encarté avec l'épisode du mois dans le Journal des Instituteurs.

À l'étranger, il sera relayé par la presse et les acteurs pédagogiques locaux (à titre d'exemple, 11 pays ont participé au concours organisé en 2002 par Générale des Eaux/Vivendi Water).

Resteront en lice les classes inscrites ayant répondu correctement à chaque énigme. À la fin de l'opération, un tirage au sort national parmi les bonnes réponses permettra d'élire les trois premiers prix. Puis un tirage au sort international désignera le vainqueur du grand prix, qui remportera un voyage éducatif de 7 jours en France à la découverte de l'univers de l'eau.

Site internet du concours :

www.anneemondialedeleau.com

Cela servira de base au SIAEP de la région d'Ancenis et à la Générale des Eaux pour la définition des actions qu'ils comptent entreprendre ensemble pour encore améliorer le goût de l'eau distribuée aux habitants de ces communes.

GÉNÉRALE DES EAUX
52 rue d'Anjou - 75008 PARIS
Tél. : 01 49 24 49 24 - Fax : 01.48.04.07.46
www.vivendi.com

AUTOUR DU MONDE

ANNÉE INTERNATIONALE DE L'EAU DOUCE : LA CONTRIBUTION EUROPÉENNE

L'Union Européenne a donné son plein appui à l'initiative de l'Année Internationale de l'Eau ainsi qu'au III^{ème} Forum Mondial de l'Eau. L'Union Européenne entend donner une priorité élevée à ces questions d'autant qu'elle même a adopté la **Directive-Cadre sur l'eau** qui a modernisé la législation et la gestion en matière d'eau, qui a consacré le principe de gestion par bassin versant, et qui délègue une large responsabilité aux collectivités territoriales dans ce domaine.

La Commission de l'Environnement, de l'Agriculture et des Questions Territoriales de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe envisage donc de constituer en son sein une Sous-Commission ad hoc pour l'AIE 2003.

Cette sous-Commission sera chargée de suivre activement un certain nombre d'initiatives, de participer à certains événements et de préparer un rapport qui, au terme de son mandat, sera présenté à l'Assemblée Parlementaire. Il sera important notamment, d'échanger des informations avec des organisations intergouvernementales particulièrement actives dans ce domaine, telles que l'UNESCO, la CEE-ONU, ...

Pour ce qui est des activités à suivre ou des initiatives à entreprendre, celles-ci seraient décidées par la Commission et la sous-Commission ad hoc.

Quelques propositions peuvent déjà être avancées :

- **Rapport sur la gestion des bassins versants et des lacs transfrontaliers**
(rapporteur : L. Toshev, Bulgarie, PPE).

Le rapport est déjà inscrit au Programme de travail de la Commission. Afin qu'il soit intégré dans la contribution de l'Assemblée Parlementaire à l'AIE 2003, il s'agit de faire coïncider le calendrier de sa préparation avec le déroulement de l'Année. Par ailleurs il pourrait être préparé grâce notamment aux travaux suivis ou entrepris pendant l'Année.

Une fois adopté par la Commission, le rapport pourrait être discuté par l'Assemblée lors de la session de janvier 2004.

- **Participation à la Conférence de Boulogne - juin 2003 : "L'eau pour la vie et pour la paix".**

Cette conférence sera organisée par **Green Cross International** en coopération, notamment, avec la Région Emilia Romagna (Italie), ...

Située après le Sommet de Johannesburg, et le 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau 2003, cette Conférence aura pour but de mobiliser et intensifier la coopération européenne à ses différents niveaux, que ce soit au niveau national, régional, interterritorial ou local.

Une attention particulière sera consacrée à la nouvelle organisation européenne de la gestion des ressources en eau résultant de la mise en oeuvre de la Directive-Cadre sur l'eau.

La Commission pourrait y apporter sa contribution en participant à la préparation et au déroulement de cet événement.

- **Participation à l'Assemblée Mondiale des SAGES pour l'Eau (Kyoto 2003).**

Cette initiative a été lancée par le **Secrétariat International de l'Eau** et ses membres, par **Green Cross** et l'**alliance Maghreb-Machrek pour l'Eau**. Elle vise à mettre en place un processus de débats démocratiques et d'échanges de savoir sur les grands thèmes liés à la gestion de l'eau.

Les objectifs de ce processus sont de :

- a) diffuser, faire reconnaître et partager les expertises développées par les ONG, les associations citoyennes et leurs partenaires ;
- b) promouvoir des stratégies de partenariat public/privé/associatif en vue d'appliquer à grande échelle les solutions développées localement ;
- c) proposer des bases d'un consensus mondial visant la solidarité internationale afin que l'accès pour tous à l'eau potable et à l'assainissement soit une priorité politique et financière telle que voulue à Johannesburg.

CONSEIL DE L'EUROPE

Assemblée Parlementaire
avenue de l'Europe - 67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 41 20 94 - Fax : 03 88 41 27 96
assembly.coe.int

MAROC : 20 MILLIONS D'EUROS DE LA BEI POUR L'EAU POTABLE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La **Banque Européenne d'Investissement (BEI)** a accordé 20 millions d'euros pour des investissements destinés à améliorer les conditions environnementales d'exploitation de sept stations de traitement d'eau potable au Nord et au Centre du Maroc, dont la station principale de Bou-Regreg qui dessert les municipalités de Rabat et de Casablanca. Les contrats de cautionnement et financement ont été signés le 26 décembre 2002 à Rabat par **M. Oualalou**, Ministre des Finances et de la Privatisation, **M. Fassi Fihri** Directeur Général de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et **M. Mayer** Vice-Président de la BEI.

Le projet promu par l'ONEP permettra d'améliorer substantiellement le système de traitement d'eau potable en éliminant les rejets liquides nocifs pour l'environnement et favorisera une meilleure utilisation d'une des ressources naturelles les plus importantes pour le bien-être de la population et l'économie du Maroc.

L'impact attendu du projet sur l'environnement est important et justifie une bonification d'intérêt financée par ressources budgétaires de l'Union Européenne. Il s'agit du quatrième prêt signé avec l'ONEP, le montant total accordé par la BEI à cet Office s'élevant désormais à 160 millions d'euros. Il témoigne de l'importance que la Banque, comme tous les États membres de l'Union, accorde au soutien du secteur de l'eau au Maroc et complète en amont les nombreuses interventions de la BEI en faveur des projets d'irrigation agricole et d'assainissement liquide qui parachèvent la totalité du cycle de l'eau.

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

100 boulevard Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG
Tél. : 352 43 79 31 46 - Fax : 352 43 79 31 88
www.bei.org

PREMIER FORUM ALTERNATIF MONDIAL DE L'EAU

Le Comité International du **Contrat mondial de l'eau** et de la **Coalition mondiale contre la privatisation de l'eau** ont décidé de boycotter le Forum de Kyoto et d'organiser un contre-forum offrant une autre alternative qui aura lieu à **Florence les 21 et 22 mars prochains** sur la base de la reconnaissance de l'eau comme bien commun et l'accès à l'eau comme droit humain, universel, indivisible et imprescriptible, et la promotion de pratiques démocratiques et participatives dans la gestion de l'eau.

FONDATION FRANCE-LIBERTÉ

22 rue de Milan - 75009 Paris
Tel : 01 53 25 10 40 - Fax : 01 49 74 01 26
alan.deleflie@france-libertes.fr
www.contratoacqua.it

OMS : MISE À JOUR DES DIRECTIVES "EAU DE BOISSON"

L'Organisation Mondiale de la Santé procède à la révision de ses "Directives de qualité pour l'eau potable" dont la 3^{ème} édition doit paraître au cours de l'année 2003.

Cette nouvelle édition abordera les approches "risques" dans la gestion de la ressource, notamment des plans de sécurité.

Les risques liés à **plus de 70 substances chimiques** seront ainsi passés en revue. Les documents préparatoires sont consultables à l'adresse :

www.who.int/water_sanitation_health/gdwq/draftchemicalslist.htm

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Avenue appia 20 - 1211 Genève 27 - SUISSE
Tél. : 41 22 791 24 76 - Fax : 41 22 791 48 57
publications@who.int

ACFAS : SOCIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

17 au 23 mai 2003 - Rimouski, Québec, Canada

Dans le cadre du Congrès de l'ACFAS (**Association Canadienne Francophone pour le Savoir**), le Comité de Recherche "Sociologie de l'environnement et développement durable" de l'AISLF (Association Internationale des Sociologues de Langue Française) a décidé de se réunir en mai 2003 à Rimouski avec trois thèmes de réflexion :

- L'environnement comme objet sociologique,
- Environnement, savoirs et décisions.
- L'environnement : motivations individuelles et collectives

Ce colloque réunira des chercheurs de différentes universités québécoises et européennes.

Le prochain Congrès de l'AISLF se tiendra en juillet 2004 à Tours (France) et traitera des relations entre nature et société et des stratégies de développement durable.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQÀM)

BP 6192, CV - Montréal H3C 4R2
Fax : (514) 987-0407
corinne.gendron@uqam.ca - www.ceh.uqam.ca

13^{ÈME} FESTIVAL INTERNATIONAL DE MÉTÉO

Le **Festival International de Météo** se déroulera en Croatie à Zagreb du 29 mars au 2 avril 2003.

Les présentateurs météo du monde entier vont être en compétition pour tenter de recevoir un des "Météores" de l'année 2003.

En avant première à Paris, au Sénat, seront organisées des conférences concernant les problèmes du **changement climatique** pour lancer le "**Parcours des Changements Climatiques**", programme de sensibilisation pour le Grand Public qui sera installé du 21 au 25 mars 2003 au Palais de la Découverte de Paris, à l'Hôtel de Ville d'Issy-les-Moulineaux et à la Maison de l'Environnement et du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

FOND BLEU COMMUNICATION FRANCE

8, rue Boucicaut - 75015 Paris
Tél. : 01 45 58 64 42 - Fax : 01 45 58 64 43
www.fondbleu.com

GWP : BILAN D'ACTIVITÉS 2002

Le **Global Water Partnership** affiche de bons résultats d'activités en 2002. Le nombre de ses membres est passé de 500 à 600 ; de nouveaux pays (Guatemala, Hongrie, Slovaquie, Afrique du Sud, Bénin et Burkina Faso) ont adhéré au GWP ; des bureaux régionaux (Europe Centrale et Orientale, Méditerranée, Asie du Sud, Afrique de l'Ouest) se sont créés ; le **programme associé RIOB/GWP a renforcé ses initiatives** ; le **ToolBox** qui rassemble des outils et exemples de gestion intégrée des ressources en eau a été promue dans différentes régions et a été traduite en espagnol et portugais pour accroître son audience ; en partenariat avec le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et l'ICLEI (International Council for Local Environmental Initiatives), le GWP a lancé un dialogue sur une **gouvernance efficace pour l'eau** ;

diverses études ont été menées (Analyse comparative des modes de facturation de l'eau au Costa Rica, étude pour la création d'un Réseau des Organismes de Bassin en Afrique, évaluation des ressources sud américaines en eau).

La préparation de la participation au **Sommet de Johannesburg**, ainsi qu'au prochain **Forum de Kyoto** ont aussi montré la vitalité du GWP.

GWP

Sida - S105 25 STOCKHOLM

Tél. : 46.0.8.698.50.00 - Fax : 46.0.8.698.56.27

www.gwpforum.org

CREPA :

DES FORMATIONS EAU, HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

Le **CREPA** (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût) est l'un des cinq centres africains du Réseau International de Formation pour la gestion de l'eau et des déchets (RIF).

Le CREPA est une Institution Inter-Etats, basée à Ouagadougou, couvrant quinze pays membres de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Congo, Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Ses objectifs :

- contribuer à la résolution des problèmes en utilisant des ressources locales tout en tenant compte de la culture de la population et des exigences socio-économiques ;
- fournir des informations pratiques, l'appui conseil à des individus et organisations intervenant dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, spécialement au bénéfice de ceux qui ne disposent pas de grands moyens ;
- Promouvoir les approches participatives à l'utilisation de technologies fiables à faible coût et adéquates sur le plan de l'approvisionnement en eau, l'hygiène et de l'environnement, en mettant l'accent sur l'utilisation durable des ressources.

Pour cela, le CREPA organise des **sessions de formation**. Pour 2003, les thèmes retenus sont :

- pérennisation des projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en zones rurales et périurbaines,

- alimentation en eau potable des petits centres : conception et gestion,
- rôle des femmes dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement,
- planification, suivi et évaluation participatifs des programmes,
- les alternatives écologiques en assainissement,
- les déchets plastiques : alternatives de gestion pour une meilleure protection de l'environnement,
- planification pour un recouvrement durable des coûts d'approvisionnement en eau des communautés,
- promotion de l'hygiène : planification et gestion pour un changement de comportement,
- problématique de l'hygiène et de l'assainissement en milieu hospitalier : quelle alternative ?

Des formations à la demande peuvent également être réalisées.

CENTRE RÉGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT À FAIBLE COÛT

03 BP - 7112 OUAGADOUGOU 03 - BURKINA FASO

Tél. : 226 36 62 10/11 - Fax : 226 36 62 08

crepa@fasonet.bf

LA GESTION DES BASSINS VERSANTS

Du 12 au 15 mai 2003 à Zengzhou (Chine)

Le prochain forum international du Fleuve Jaune sur "la Gestion des Bassins Versants et des Rivières" aura lieu à Zengzhou du 12 au 15 mai prochain. Organisé en collaboration avec l'**IWMI** (International Water Management Institute), ce colloque abordera :

- les outils et méthodes pour la gestion des bassins ;
- la gestion des fleuves à méandres ;
- surveillance et prévision du régime des fleuves ;

- protection écologique et environnementale;
- marché et droit à l'eau.

YELLOW RIVER CONSERVANCY COMMISSION

11 Jinshui road, Zhengzhou 450003 - CHINA

Tél. : 86 371 60259 54 - Fax : 86 371 6025906

2003iyrf@yellowriver.gov.cn

CRIDEAU : RÉVISION DE LA CHARTE EUROPÉENNE DE L'EAU

Les **Cahiers du CRIDEAU** consacrent leur n°6 à la révision de la Charte Européenne de l'Eau du Conseil de l'Europe.

La préservation et la gestion des ressources en eau s'inscrivent dans une vaste évolution de prise de conscience de l'importance que revêtent les questions environnementales. Il importe aujourd'hui que l'utilisation qui est faite des richesses naturelles soit durable. Le développement de l'économie, entendue comme l'ensemble des activités humaines, doit certainement se poursuivre, mais la qualité de l'environnement qui englobe en son sens large les processus écologiques et les diverses ressources naturelles dont dépendent les organismes vivants, doit également être préservée. Il est nécessaire

que la pérennité des ressources naturelles soit assurée de manière à pouvoir satisfaire aux besoins et aspirations des générations futures.

Dans cette optique, l'ouvrage présente les différentes actions du Conseil de l'Europe et regroupe de nombreux textes émanant de l'Union Européenne, du Conseil Européen de Droit de l'Environnement et d'autres dont la finalité est la protection des ressources en eau.

CRIDEAU

32 rue Turgot - 87000 Limoges
Tél. : 05 55 34 97 24 - Fax : 05 55 34 97 23
crideau@drec.unilim.fr

CFE : ÉVALUER NOTRE POLITIQUE DE L'EAU À L'AUBE DES VIII^{ÈME} PROGRAMMES

Animé par Jacques Oudin, Président du **Cercle Français de l'Eau**, et clôturé par Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, le colloque "**Évaluer notre politique de l'eau à l'aube des VIII^e programmes**" s'est tenu au Sénat le 10 octobre 2002.

Alors que s'engagent la mise en oeuvre de la Directive-Cadre et la concertation autour de la réforme de notre politique de l'eau, il était opportun d'évaluer l'existant et de définir les enjeux pour le futur.

Les actes du colloque (104 pages), reprenant l'intégralité des interventions et des débats avec la salle sont disponibles auprès du Cercle Français de l'Eau.

Par leur présence, les acteurs de l'eau y ont confirmé leur intérêt pour ce thème de réflexion. En effet, l'évaluation doit devenir une pratique courante et essentielle de toutes les décisions que les Pouvoirs Publics seront amenés à prendre dans le domaine de l'eau.

Parmi les rencontres prévues au cours de l'année 2003 le Cercle Français de l'Eau s'associera avec la Société Hydrotechnique de France pour organiser, le **lundi 19 mai 2003** au Sénat, un colloque sur le thème "**Le SAGE, une chance pour la politique de l'eau**".

CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU

15 rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 01 42 34 30 05 - Fax : 01 42 34 40 41
cfe@club-internet.fr

CIRAD : LA GESTION DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS COLLECTIFS

Les actes du colloque, qui s'est tenu à Montpellier en janvier 2001, font le point sur les travaux du Pôle commun sur les systèmes irrigués et a analysé les problèmes que posent actuellement la gestion des périmètres irrigués collectifs dans le contexte du désengagement de l'Etat, la raréfaction de la ressource en eau et la mondialisation des échanges. Il présente l'évolution des démarches et des outils permettant d'aider les acteurs à gérer ces périmètres.

CIRAD

42, rue Scheffer - 75116 Paris
Tél. : 01 53 70 20 00 - Fax : 01 47 55 15 30
<http://www.cirad.fr>

ÉCOLES DES MINES : "LA GRIFFE DE L'OURS", DÉBATS ET CONTROVERSES EN ENVIRONNEMENT

Aujourd'hui, lorsque l'environnement apparaît dans les médias, le conflit n'est pas loin... au point que la controverse semble constituer le mode d'existence privilégié des questions environnementales contemporaines. Cela ne doit pas nous étonner : au travers de l'environnement, c'est l'émergence de nouvelles articulations entre activités économiques, organisation sociale, formes de gouvernement, d'un côté, monde physique et naturel, de l'autre, qui est en jeu.

Ce constat a conduit l'**ISIGE** (Institut Supérieur d'Ingénierie et de Gestion de l'Environnement) et le **CSI** (Centre de Sociologie de l'Innovation) à proposer un exercice pédagogique innovant centré autour de

l'analyse d'une de ces nombreuses controverses, afin de mieux préparer les futurs praticiens à la gestion et à la résolution de ces conflits. Cinq études de cas originales (le canal Rhin-rhône, l'épandage des boues à la Chapelle Darblay, l'étude des leucémies infantiles à La Hague, la fougère protégée de Landerneau, les ours de la vallée d'Aspe) témoignent de l'intérêt et de la richesse d'une approche basée sur l'analyse des controverses.

ÉCOLE DES MINES DE PARIS

60 bd St Michel - 75006 Paris
Tél. : 01 40 51 90 08 - Fax : 01 46 34 53 27
bde@paris.ensmp.fr

TEC & DOC :

NOUVELLES ÉDITION DE "ÉCOLOGIE - APPROCHE SCIENTIFIQUE ET PRATIQUE"

De nombreux enseignants et élèves ont déjà tiré profit des éditions successives de cet ouvrage, reconnu comme un outil pédagogique exceptionnel, traduit dans plusieurs langues. Loin des manuels trop spécialisés ou trop simplistes, cette 5^e édition conserve l'esprit de ce grand classique de l'écologie : expliquer clairement et concrètement ce que recouvre le terme écologie, en conciliant la théorie et les applications pratiques.

Soutenue par une abondante iconographie (353 schémas, 131 photographies et 53 tableaux), cette nouvelle édition a été entièrement actualisée et augmentée de près de 20%. Les principaux apports concernent notamment :

- la place et le rôle des individus au sein des écosystèmes
- les stratégies de reproduction et leurs conséquences sur la structure des populations,
- la biodiversité,
- les nouvelles formes de gestion de l'espace, des ressources et des déchets,
- l'agriculture durable et raisonnée.

CFM :

MICRO ET ULTRAFILTRATION ET TRAITEMENTS DES EAUX ET EFFLUENTS

Le marché de la micro et ultrafiltration est en forte croissance dans les applications "eau", il double tous les ans et de très grandes usines à membranes (plus de 100 000 m³/jour) sont en fonctionnement ; c'est un marché "neuf" (moins de dix ans pour les applications à grande échelle) et la plupart des opérateurs ou des ingénieurs donneurs d'ordre n'ont pas de formation dans le domaine.

Ce cahier du **Club Français des Membranes (CFM)** est consacré aux opérations d'ultrafiltration et de microfiltration.

En présentant des protocoles pour obtenir des corrélations fiables entre performances d'unités industrielles et résultats d'essais pilotes, cet ouvrage a pour objectif de


fournir aux ingénieurs et techniciens confrontés aux nouvelles techniques, des connaissances de base, des repères pour éviter des erreurs et une méthodologie adaptée aux besoins de leur entreprise. Il donne aussi des ordres de grandeur sur les aspects économiques (investissement et fonctionnement) et des exemples d'études suivies de réalisations industrielles. L'ouvrage est diffusé par TEC & DOC.

TEC&DOC - LAVOISIER

14 rue de Provigny - 94236 CACHAN Cedex

Tél : 01 47 40 67 00 - Fax : 01 47 40 67 02

www.lavoisier.fr




Office International de l'Eau

LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES

A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



| | | |
|--|--|---|
| <p>1 LES POMPES CENTRIFUGES Entretien et maintenance (12 Euros)</p> <p>2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES dans les réseaux d'adduction d'eau Techniques et méthodes (12 Euros)</p> <p>3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE Utilisation et contrôle de leur mise en oeuvre (10 Euros)</p> <p>4 INSTRUMENTS DE MESURE dans le contrôle de la qualité des eaux Utilisation et entretien (13 Euros)</p> <p>5 LE COMPTAGE la distribution de l'eau potable (10 Euros)</p> <p>6 LA ROBINETTERIE Choix - Mise en oeuvre Entretien (12 Euros)</p> | <p>7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT Conception - Réception Entretien - Réhabilitation (13 Euros)</p> <p>8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION Des eaux usées urbaines Contraintes d'exploitation (10 Euros)</p> <p>9 L'OZONATION DES EAUX Principe, exploitation et maintenance des installations (12 Euros)</p> <p>10 LA CHLORATION DES EAUX Principe, exploitation et maintenance des installations (12 Euros)</p> <p>11 LA TELEGESTION DES RESEAUX Principe, matériels et équipements, exploitation (12 Euros)</p> <p>12 POSE DES CANALISATIONS Pour l'adduction et la distribution de l'eau potable (16 Euros)</p> | <p>14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR Traitements et conditionnement (12 Euros)</p> <p>15 LES POMPES Démarrage, arrêt, variation de vitesse (12 Euros)</p> <p>16 LE DIOXYDE DE CHLORE Production - Utilisation Contrôle (12 Euros)</p> <p>17 LA SURPRESSION Principe - Applications Dimensionnement (13 Euros)</p> <p>18 LE POMPAGE DES EAUX USEES Conception - Réception Entretien et maintenance (13 Euros)</p> <p>HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? (13 Euros)</p> |
|--|--|---|



Commande
Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

CENTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

UNE LETTRE DE VEILLE INTERNATIONALE

La **Direction des Relations Economiques Extérieures** (DREE) du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, a procédé à un aménagement de l'offre d'information éditoriale que son réseau de Missions Economiques à l'étranger met à disposition des entreprises. La DREE a choisi de privilégier un traitement de l'information plus global faisant apparaître les grands enjeux régionaux et mondiaux dans différents secteurs, notamment l'environnement.

Pour cela, la DREE a demandé au **Centre Français du Commerce Extérieur** de lancer dans certains secteurs une nouvelle publication, "**la Lettre de Veille Internationale**". Elle sera alimentée en informations par une vingtaine à une trentaine de Missions économiques.

Elle sera accessible sur abonnement payant et transmise par messagerie aux clients sur une base mensuelle.

L'ergonomie du produit est améliorée par rapport aux anciennes revues sectorielles avec un sommaire interactif, la possibilité d'accéder via une fonction de recherche aux archives sur 24 mois et la possibilité également de personnaliser le contenu de la Lettre de Veille Internationale en fonction de ses centres d'intérêt thématiques et/ou géographiques.

CENTRE FRANCAIS DU COMMERCE EXTERIEUR

10 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cédex 16
Tél. : 01 40 73 30 00 - Fax : 01 40 73 39 79
www.cfce.fr

"L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES" :

LE GUIDE DES NOUVEAUTÉS TECHNIQUES 2003

Comme chaque année, voici le **Guide des Nouveautés Techniques 2003**, le premier des deux suppléments de fin d'année publiés par "**l'Eau, l'Industrie, Les Nuisances**".

En présentant plus de 130 nouveautés, ce numéro supplémentaire a pour objet de rassembler, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, les nouveaux matériels, produits, procédés, savoir-faire développés récemment dans le domaine de l'eau, de la lutte contre les pollutions de toutes natures.

Il a pour vocation d'attirer l'attention des utilisateurs potentiels sur une technique nouvelle, pour son côté

innovant, son aspect "valeur sûre", ou bien encore parce qu'elle a paru présenter un intérêt particulier pour son ingéniosité, son efficacité ou son rapport qualité-prix.

EDITIONS JOHANET

30 rue René Boulanger - 75010 Paris
Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46
info@editions-johanet.com
www.editions-johanet.com

"VIGIE ENVIRONNEMENT" :

PREMIÈRE USINE-ÉCOLE DE DESSALEMENT AU BRÉSIL

"**Vigie Environnement**", bulletin mensuel de signalement des informations émanant du réseau international de veille de l'**Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique** (ADIT) signale dans son numéro 78 que le premier projet d'usine-école pour le dessalement de l'eau de mer pourrait être développé dans l'Etat de Paraíba au Brésil. Réunissant chercheurs et technologies avancées, ce projet n'exigera pas d'investissement supérieur à 500 000 réais et formera une trentaine de spécialistes par an. Le siège du projet sera choisi parmi les villes de Campina Grande, João Pessoa, Lucena ou Conde.

L'idée d'installer la première Usine-Ecole de Dessalement est née lors de la rencontre "La Paraíba au Troisième Millénaire" qui a réuni les représentants du Centre de Gestion et d'Etudes Stratégiques (CGEE), de l'Université Fédérale de la Paraíba de Campina Grande et de la Fondation d'Aide à la Recherche de la Paraíba. Ce projet a aussi pour objectif d'approvisionner en eau une population de 3 000 personnes.

L'utilisation de l'eau de mer pour assurer l'approvisionnement des grandes capitales du Nord-Est du Brésil et une des options pour répondre aux besoins en eau

douce de la région. L'idée de l'installation d'une usine-école est de mettre au point des technologies adaptées aux conditions locales, de stimuler la créativité des scientifiques, de former un personnel spécialisé dans ce nouveau procédé, d'attirer de nouvelles industries dans la région et de créer des emplois.

Selon les spécialistes du Centre de Gestion et d'Etudes Stratégiques (CGEE), l'utilisation de l'eau de mer comme complément de l'approvisionnement en eau douce des grandes villes de la côte du Nord-Est du Brésil est viable et opportune. L'installation de l'usine sera l'occasion de prouver l'utilité d'une ressource considérée comme inépuisable et de démontrer la viabilité de ce modèle.

VIGIE ENVIRONNEMENT

2, rue Brûlée - F-67 000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 21 42 42 - Fax : 03 88 21 42 40
nfo@adit.fr
www.adit.fr

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



LE RIOB À KYOTO :

4 RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

Dans le calendrier très dense du Forum de Kyoto, le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) vous invite aux quatre rendez-vous qu'il organise avec ses partenaires :

• **LE MARDI 18 MARS À KYOTO**

"Kyoto International Conference Hall" : 10H00 - 12H00 sur l'Agora de "la Maison des Citoyens de l'Eau"

Débat : "Comment organiser la participation des usagers de l'eau dans les Comités de Bassin ?"

en partenariat avec le **Secrétariat International de l'Eau (SIE)** de Montréal.

• **LE MERCREDI 19 MARS À OSAKA**

"Osaka International Convention Center" : 15H30 - 18H15 dans le cadre de la session "Water & Information"

Présentation : "Le Système Euro-Méditerranéen d'Information et de Documentation sur l'Eau (SEMIDE) : 27 pays échangent leurs données" à l'initiative de l'Unité Technique et des Points Focaux Nationaux du SEMIDE.

• **LE JEUDI 20 MARS À SHIGA**

à l'Hôtel Prince OTSU : 12H30 - 15H15 - Salle OHMI River Stream 2 dans le cadre du thème "Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Bassins Versants"

Session officielle : "Les progrès de la gestion des eaux par bassin dans le monde" avec la participation de tous les membres présents du Réseau International des Organismes de Bassin.

• **LE VENDREDI 21 MARS À SHIGA**

à l'Hôtel Prince OTSU : 15H30 - 18H15 - Salle SUZUKA dans le cadre du thème "Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Bassins Versants"

Session officielle : "Et maintenant, quelles ambitions pour les Organismes de Bassin ?" autour des membres du Bureau de Liaison du RIOB et du "GWP".

Si vous êtes à Kyoto du 16 au 23 mars 2003, n'hésitez pas, inscrivez-vous à l'avance pour assister à ces quatre événements car les places seront très limitées !!

Envoyez-nous aussi par E-mail à l'adresse ci-contre et par retour vos contributions écrites qui seront toutes publiées sur le site Internet du RIOB.

Contactez-nous sur :

riob2@wanadoo.fr

ou par fax : 33 1 40 08 01 45

et téléchargez vos quatre fiches de participation sur :

www.riob.org au chapitre "Kyoto"

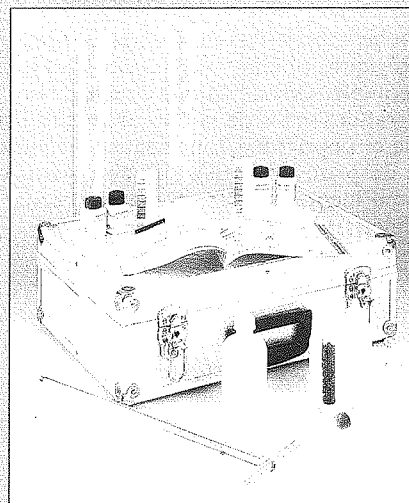
Actualités

AUTOSURVEILLANCE

TESTEZ VOTRE STATION D'EPURATION

Spécialement conçue pour réaliser durant 1 an le suivi d'une station d'épuration de moins de 10 000 équivalent-habitants, la mallette d'autosurveillance de l'Office International de l'Eau permet de réaliser les tests hebdomadaires suivants : limpidité, recherche du voile de boue, recirculation, décantation, ammoniacque, nitrate, phosphate (en option). Un kit de recharge permet de renouveler les réactifs d'analyses chaque année.

Poids : 5 kg - Dimensions : 46 x 33 x 15 cm



Prix : 380 € HT*

Recharge annuelle : 70 € HT*

* hors option phosphate



AVEC LA MALLETTE D'AUTOSURVEILLANCE

Commande

Office International de l'Eau - Le CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex

Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 77 71 15 - cnfme@oieau.fr



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

TAXE D'APPRENTISSAGE : PENSEZ AU CNFME !

Les entreprises françaises sont assujetties à la **Taxe d'Apprentissage**. Calculée sur le montant de la masse salariale, cet impôt est destiné à soutenir les organismes de formation initiale.

L'Office International de l'Eau, la **Filière Eau** (Université de Limoges), le **Lycée professionnel Raoul Dautry** de Limoges se sont regroupés au sein d'"**ASSEAULIM**", association habilitée à collecter et se répartir ensemble les produits de la Taxe d'Apprentissage.

Les formations dispensées par ces organismes concernés vont du B.E.P. au diplôme d'ingénieur en formation initiale et sont complétées par la formation continue.

La recette de cette taxe permet d'acquérir du matériel et des équipements nécessaires à un enseignement de qualité et ainsi de mettre sur le marché un personnel compétent et adapté.

La taxe peut aussi être perçue sous forme de don de matériel pédagogique.

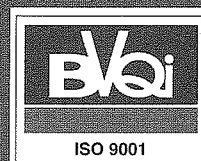
Ainsi, le **Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME)**, qui reçoit et forme 4000 stagiaires par an sur ses différentes plates-formes est habilité à recevoir du matériel au titre de la Taxe d'Apprentissage ; ce matériel mis en évidence avec le nom des donateurs sur nos installations techniques permet d'informer sur les nouveautés et de former les professionnels de l'eau.

LE **CNFME**

La taxe d'apprentissage peut ainsi devenir une autre forme de communication ...

Les plates-formes pédagogiques du CNFME :

- Mécanique Hydraulique
- Pompage
- Technologies Appropriées
- Télégestion/Automatisme
- Capteurs
- Épuration - Boues
- Laboratoire
- Eau Industrielle
- Eau Potable
- Réseau Assainissement
- Réseau Eau Potable
- Electrotechnique



CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU - Nadine VILATTE

22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 77 - Fax : 05 55 11 47 00
n.vilatte@oieau.fr

AQUADOC-INTER

LES PÔLES DE COMPÉTENCES "EAU" DU MASSIF CENTRAL SE REGROUPENT

Aquadoc-Inter est un réseau international de centres nationaux d'information sur l'eau réunissant pour l'instant la Pologne, la République Tchèque, la Roumanie, la Hongrie, la France, et, bientôt, le Brésil, le Mexique et des partenaires africains (SADIEau).

Dans chacun de ces pays, les centres documentaires relais, baptisés **Point Focal National**, ont pour mission d'alimenter en informations techniques, juridiques, institutionnelles, des bases de données et des répertoires d'organismes accessibles par le portail www.aquadocinter.org

Les 7 thématiques d'Aquadoc-France :

- crues et inondations
- gestion des lacs et des limnosystèmes
- gestion locale de l'eau
- irrigation
- eau et territoires
- technologies de l'eau
- droit et aspects institutionnels

Point focal français, l'OIEau a proposé aux pôles de compétences "eau" du Massif Central de fédérer leurs savoir-faire pour animer la partie française d'**Aquadoc-France**.

C'est ainsi que l'Université de Limoges (laboratoire TSP-Géographie), le laboratoire des Sciences de l'Eau et de l'Environnement de l'ENSIL, le CRIDEAU, le laboratoire GEODE de l'Université de Toulouse, l'ENGREF de Montpellier, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) d'Aurillac, l'Université et l'Ecole des Mines de Saint-Etienne ont décidé de prendre en charge sept thématiques (cf ci-dessous) et de produire de l'information à destination des étudiants, enseignants, chercheurs, bureaux d'études, collectivités territoriales, administrations ...

Tout autre Centre de ressources français sur l'eau, acceptant d'adopter les règles communes de fonctionnement d'**Aquadoc-France**, serait aussi le bienvenu.

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr
www.oieau.fr - www.aquadocinter.org

Office
International
de l'Eau

| | | |
|---------------|---------|---|
| 13 - 15/05/03 | 03F035a | Logiciel Microsat |
| 19 - 23/05/03 | 03B023a | Les filières de traitement et d'évacuation d'eau potable |
| 19 - 23/05/03 | 03C041a | Diagnostic et modélisation des réseaux d'eau potable |
| 19 - 23/05/03 | 03F001d | Exploiter une station d'épuration - 1° Degré |
| 19 - 22/05/03 | 03L007a | Exploiter et entretenir un système d'autosurveillance de station d'épuration |
| 20 - 23/05/03 | 03A013a | Les eaux chaudes sanitaires en milieux hospitaliers : Maîtrise et gestion des risques |
| 20 - 21/05/03 | 03B021a | Dessalement de l'eau de mer |
| 21 - 22/05/03 | 03E011a | Sécurité sur les chantiers de pose |
| 26 - 28/05/03 | 03I013a | Initiation à l'électricité |
| 2 - 6/06/03 | 03C010a | Recherche de fuites et de canalisations enterrées |
| 2 - 6/06/03 | 03F002c | Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° Degré - Module I |
| 2 - 5/06/03 | 03F019c | Initiation à l'assainissement |
| 2 - 6/06/03 | 03N007b | Détoxication des effluents |
| 3 - 5/06/03 | 03C019b | Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs |
| 10 - 12/06/03 | 03E025a | La restauration, l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau |
| 10 - 13/06/03 | 03I005a | Entretien des équipements mécaniques des petites stations d'épuration |
| 11 - 13/06/03 | 03E022a | Etude de sol pour les chantiers de pose des réseaux |
| 11 - 13/06/03 | 03K030a | Les Systèmes d'information Géographique pour la gestion de l'eau et de l'assainissement |

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Notre sélection ...

| DATE | LIEU | THÈMES | CONTACT |
|---|----------------------------|--|--|
| 16 - 23/03/03 | Kyoto JAPON | 3 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau | Secretariat of the 3 rd World Water Forum Tél. : +81 3 5212 1645 Fax : +81 3 5212-1649 www.worldwaterforum.org/ |
| <ul style="list-style-type: none"> LE MERCREDI 19 MARS À OSAKA "Osaka International Convention Center" : 15H30 - 18H15 dans le cadre de la session "Water & Information" Présentation : "Le Système Euro-Méditerranéen d'Information et de Documentation sur l'Eau (SEMIDE) : 27 pays échangent leurs données" à l'initiative de l'Unité Technique et des Points Focaux Nationaux du SEMIDE. LE MARDI 18 MARS À KYOTO "Kyoto International Conference Hall" : 10H00 - 12H00 sur l'Agora de " la Maison des Citoyens de l'Eau " Débat : "Comment organiser la participation des usagers de l'eau dans les Comités de Bassin ?" en partenariat avec le Secrétariat International de l'Eau (SIE) de Montréal. LE JEUDI 20 MARS À SHIGA à l'Hôtel Prince OTSU : 12H30 - 15H15 - Salle OHMI River Stream 2 dans la cadre du thème "Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Bassins Versants" Session officielle : "Les progrès de la gestion des eaux par bassin dans le monde" avec la participation de tous les membres présents du Réseau International des Organismes de Bassin. LE VENDREDI 21 MARS À SHIGA à l'Hôtel Prince OTSU : 15H30 - 18H15 - Salle SUZUKA dans la cadre du thème "Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Bassins Versants" Session officielle : "Et maintenant, quelles ambitions pour les Organismes de Bassin ?" autour des membres du Bureau de Liaison du RIOB et du "GWP". | | | |
| www.riob.org | | | |
| 12 - 15/05/03 | Zengzhou CHINE | Forum International sur la gestion des bassins versants | YELLOW RIVER CONSERVANCY 11 Jinshui road, Zhengzhou 450003 CHINA Tél. : 86 371 60259 54 - Fax : 86 371 6025906 2003iyrf@yellowriver.gov.cn |
| 17 - 23/05/03 | Rimouski, Québec CANADA | Sociologie de l'environnement et du développement durable | Université du Québec à Montréal Tél. : 514 987-3000 - Fax : 514 987-0407 www.ceh.uqam.ca |
| 21 - 22/05/03 | Tunis TUNISIE | Gestion du risque Eau en Pays aride | Société Hydrotechnique de France Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83 shf@shf.asso.fr - www.shf.asso.fr |
| 29/06 - 02/07/03 | New York ETATS-UNIS | La gestion des bassins versants pour une meilleure alimentation en eau | SUNY COLLEGE OF ENVIRONMENTAL SCIENCE AND FORESTRY pebchair@esf.edu |

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>



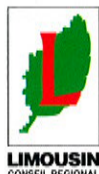
**Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable**
(Direction de l'eau)



Les 6 Agences de l'Eau



**Le Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et des Affaires Rurales**
(Fonds National de Développement des Adductions d'Eau)



La Région Limousin



**Le Ministère de la Santé,
de la Famille
et des Personnes Handicapées**
(Direction Générale de la Santé)



**Le Réseau International
des Organismes de Bassin**
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Nouveaux services aux abonnés

"EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de nos utilisateurs dans le monde.

Trois forfaits sont disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D de l'OIEau,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

109,00 € TTC
91,14 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D de l'OIEau,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

- ⊕ **Information Eaux en ligne** avec :
Tous les mois, les *dernières nouvelles* des Agences de l'Eau, l'eau dans le monde, *les grands projets internationaux*, une sélection des *derniers articles scientifiques* de nos bases
- ⊕ **La revue de presse quotidienne en ligne**

229,00 € TTC
191,47 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D de l'OIEau,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

- **Information Eaux en ligne** avec :
Tous les mois, les *dernières nouvelles* des Agences de l'Eau, l'eau dans le monde, *les grands projets internationaux*, une sélection des *derniers articles scientifiques* de nos bases
- **La revue de presse quotidienne en ligne**
- ⊕ **Information Eaux** en version papier sur votre bureau.
- ⊕ **La sélection en ligne** des dernières références documentaires
- ⊕ **Votre veille automatique personnalisée**

441,46 € TTC
344,03 € HT

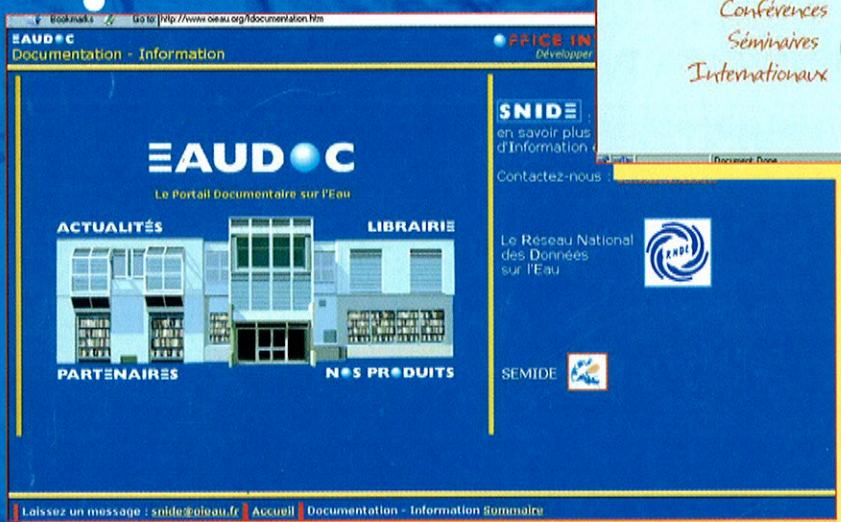
Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>



L'Office sur Internet

Office
International
de l'Eau

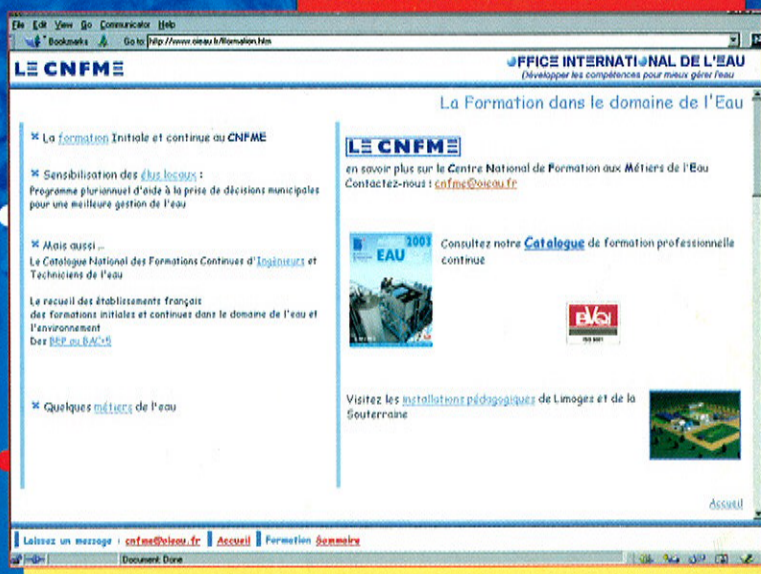


<http://www.oieau.org>

Tous les stages
de l'Office
International de l'Eau

Le service documentaire
EAUDOC vous permet d'accéder
aux **200 000 références**
bibliographiques disponibles
et de commander en ligne
les documents

<http://www.oieau.org>



Office International de l'Eau
Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : snide@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>